



## **Valentin CESARI**

Candidat aux élections du Conseil National des Barreaux  
Collège Ordinal- Circonscription Nationale

**Contact:** [cesari.valentin.avocat@gmail.com](mailto:cesari.valentin.avocat@gmail.com)

04.93.85.31.34

45, Rue Rossini 06000 NICE

1974 Inscription au Barreau de NICE  
2005-2010 Membre du Conseil de l'Ordre  
2014-2015 Bâtonnier et Président CARPA  
2016-2017 Membre du Conseil, Président Délégué CARPA  
et Président du Conseil Régional de Discipline  
2018-14 avril 2019 Bâtonnier et Président CARPA

Mesdames et Messieurs les Bâtonniers,  
Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil de l'Ordre,  
Mes Chers Confrères,

Le 28 novembre auront lieu les élections des membres du CNB pour une nouvelle mandature 2024-2026.

Longtemps décrié, sa légitimité est aujourd'hui acquise. Il a démontré son efficacité dans la défense des intérêts de notre profession, notamment lors de sa mobilisation en 2020 contre la réforme des retraites.

Toutefois, se pose de façon récurrente le problème de sa gouvernance.

Conscient de cette nécessité, il a œuvré pour cette réforme dans le cadre de ses mandatures 2009-2011 et 2012-2014. Cette réforme n'a pas abouti. Il est vrai que l'exercice est difficile compte tenu de sa composition: représentation ordinale et syndicale, et de l'élection de ses membres dans le cadre de deux circonscriptions: PARIS et la province.

Aujourd'hui, les 42 membres du Conseil de l'Ordre du Barreau de PARIS et son/sa Bâtonnier (ère) élisent 16 membres du Collège Ordinal, soit 1/5ème de ses membres!

A l'aune de cette nouvelle mandature, le CNB doit à nouveau se saisir de cette réforme qui doit permettre une véritable représentation nationale de nos 70.073 consœurs et confrères. Cette réforme ne sera efficace que si elle emporte l'adhésion de nos confrères, adhésion qui pourrait être acquise à l'issue d'un référendum.

Au-delà de cette réforme, il me paraît plus que jamais nécessaire de défendre la place du judiciaire et renforcer l'accès au droit et à la justice de toutes et tous, de lutter contre toutes les formes de discriminations, d'assurer la défense des libertés fondamentales, d'assurer la pérennité des petits et moyens Cabinets, et de renforcer au sein des Conseils de l'Ordre la mise en place de commissions de prévention des difficultés.

Tel est le sens de ma candidature.

Vous pourrez compter sur ma détermination, qui a toujours été présente, dans l'exercice de mes différents mandats.

Bien Confraternellement